



COMMUNE DE VAL-D'ILLIEZ

Route des Crosets 2
Case postale 5
1873 Val-d'Illiez

+41 24 476 87 87

+41 24 476 87 88

www.illiez.ch
administration@illiez.ch

Val-d'Illiez, le 19 juillet 2024

A V I S

L'Assemblée primaire est convoquée le dimanche 22 septembre 2024

EN VUE DES VOTATIONS FEDERALES RELATIVES

- À l'initiative pour l'avenir de notre nature et de notre paysage (Initiative biodiversité)
- À la modification du 17 mars 2023 de la loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité (LPP) (Réforme de la prévoyance professionnelle)

Horaire du bureau de vote

Le bureau de vote sera ouvert à la **Salle de conférence de l'Administration communale** selon l'horaire suivant :

samedi	21.09.2024	:	de 18 h00 à 19 h00
dimanche	22.09.2024	:	de 10 h00 à 11 h00

Vote par correspondance

En ce qui concerne les modalités d'application de ce vote, vous voudrez bien vous référer aux instructions figurant sur la Carte civique - feuille de réexpédition. Au surplus, nous vous communiquons que, si vous votez par correspondance, vous pouvez :

1. **Poster votre enveloppe de transmission** (une seule par électeur) au plus tard le mardi par courrier B ou le jeudi par courrier A ;
2. **Ou déposer votre enveloppe de transmission dans l'urne prévue à cet effet au secrétariat de l'Administration communale** dès réception du matériel de vote, selon l'horaire suivant :

Le lundi et le jeudi	entre 08 h00 et 10 h00
Le mardi	entre 07 h00 et 10 h00
Le mercredi	entre 15 h00 et 18 h00
Le vendredi 20.09.2024	entre 08 h00 et 10 h00

Commune de Val-d'Illiez

Ismaël Perrin

Président



Hülya Neza

Secrétaire municipale